

# LA PROBLEMATIQUE DE L'EAU D'UNE MUNICIPALITE EN TERRITOIRE RURAL

## PROFIL DES ETUDIANTS

4 étudiants, idéalement intéressés par les questions liées à l'environnement, l'eau et/ou l'agriculture.

## INSTITUTION PARTENAIRE

**Mairie de Montigny Montfort (21)**

<https://www.conseil-general.com/local/mairies-villes-communes/mairie-montigny-montfort-21500.htm>

## PERSONNE RESPONSABLE DU PROJET

M. Claude Jacques, Maire de Montigny-Montfort

M. Niels Planel, consultant en politiques publiques

## PRÉSENTATION DE L'INSTITUTION ET CONTEXTE DU PROJET

Au fil des dernières années, l'Etat s'est progressivement désengagé de la vie des 36.000 communes que compte la France, un retrait acté par une baisse continue et marquée des dotations aux collectivités territoriales. Dans le même temps, la fracture territoriale laisse apparaître de profondes divisions entre les métropoles insérées dans la mondialisation d'une part, les villes moyennes et villages mis à l'écart et en manque d'opportunités de l'autre.

Dans ce contexte, les maires des petites communes font face à des défis nouveaux et croissants pour gérer leurs administrations, non seulement au plan financier mais également pour faire face aux exigences toujours plus nombreuses de l'administration centralisée et qui relèvent de plus en plus de la mission des édiles.

La municipalité de Montigny-Montfort (305 habitants) souhaite solliciter le concours d'étudiants désireux de mieux comprendre ces problématiques autant que d'y apporter des solutions concrètes. En particulier, les problématiques d'accès à une eau de qualité en milieu rural, dans un contexte de contrainte budgétaire et d'exigences administratives et politiques accrues, seront explorées au travers du projet collectif.

### CONTENU PEDAGOGIQUE DU PROJET

En lien étroit avec la mairie de Montigny-Montfort et le consultant, les étudiants analyseront et diagnostiqueront les défis spécifiques de la commune quant à la qualité de son réseau d'eau, les moyens humains, financiers, mais aussi les solutions matérielles à sélectionner pour obtenir une eau de qualité, puis œuvreront de concert avec la municipalité pour constituer un dossier pour la mise en place d'un réseau d'eau aux normes administratives. Ils assisteront proactivement la commune dans la constitution de ce dossier.

En vue de la réalisation des objectifs, il s'agira dans un premier temps d'analyser et de définir, en lien avec la municipalité et sous la supervision du consultant, les défis de la commune dans la mise en place d'un réseau d'eau. Dans un second temps, les étudiants assisteront la municipalité dans ses démarches pour mettre en place un tel réseau.

### RESULTAT ET PRODUITS ATTENDUS

Les étudiants collaboreront avec l'équipe de la municipalité sur les priorités du projet. Tout au long de l'année, ils s'investiront, à la mesure de leurs disponibilités, sur le terrain et feront évoluer le projet sous la supervision du consultant.

Un rapport final est attendu (maximum 10 pages). Celui-ci comportera, d'une part, un diagnostic des défis et besoins de la municipalité et, d'autre part, une réflexion sur les enjeux du désengagement de l'État hors des collectivités territoriales, à destination du maire et développée à partir d'un enjeu particulier – l'accès à une eau de qualité dans une commune rurale.

### MÉTHODOLOGIE

Les élèves travailleront en étroite collaboration avec la municipalité et le consultant. Concrètement, les étudiants travailleront depuis Paris et se rendront également ponctuellement à Montigny-Montfort, à un rythme à déterminer en amont du projet. Les réunions auront lieu sur une base mensuelle afin de recenser l'avancement du projet. Le consultant veillera à la supervision du projet depuis Paris. Lorsqu'ils se rendront à Montigny-Montfort, le maire fera un point sur leurs travaux.

### CALENDRIER

- Septembre-Octobre : recherche et détermination des défis à explorer avec la mairie ;
- Novembre-décembre : phase d'exploration des démarches à entreprendre ;
- Janvier-avril : travail effectif : rédaction d'un dossier pour la mise en œuvre d'une filtration.

### LOGISTIQUE

Les étudiants auront accès à la salle des projets collectifs de Sciences Po, munie d'un ordinateur, d'un écran plasma, d'une imprimante et d'un téléphone. Les frais de déplacement des étudiants seront pris en charge par le partenaire.